



L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section
CPP N° 0210 S 05506
Directeur de la publication :
Geoffroy CHEVALIER
Tél. : 04 92 53 45 28
Fax : 04 92 53 78 84
ISSN 1266-6548
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire	
<i>Edito, Infos syndicales</i>	p. 1
<i>Élections professionnelles</i>	p. 2
<i>Instances paritaires</i>	p. 4
<i>Bulletin d'adhésion</i>	p. 5
<i>Action 19 novembre</i>	p. 7
<i>Comment voter</i>	p. 8

Dispensé de timbrage GAP C.T.C.

L'École Haut-Alpine
Bourse du Travail - Place Grenette
BP 42
05002 Gap Cedex
<http://www.snuipp.fr/05>



Déposé le 04 novembre 2005

Rappel des dates des réunions d'info syndicales

- **Saint-Bonnet** : mercredi 16 novembre
8h30-11h30 École élémentaire de Saint Bonnet
- **Veynes** : vendredi 18 novembre
14h00-17h00 École élémentaire de Veynes
- **Laragne** : vendredi 18 novembre
13h30-16h30 Lieu à préciser
- **Briançon** : samedi 19 novembre
9h00-12h00 centre culturel salle des associations
- **Embrun** : vendredi 25 novembre
14h00-17h00 École élémentaire Pasteur
- **Gap** : samedi 26 novembre
8h30-11h30 Salle des fêtes du Lycée D. Villars
- **Guillestre** : samedi 26 novembre
09h00-12h00 Ecole élémentaire

Participez aux réunions d'information syndicales, c'est un droit

C'est une autorisation de droit prévue par les textes (décret 82-447)

Que vous soyez seul ou unanime pour participer dans l'école, personne ne peut vous empêcher d'y assister.

Vous devez seulement informer de votre absence votre IEN ainsi que les familles au moins 3 jours avant (modèles de lettre dans le précédent bulletin ou sur le site du SNU).

Si tous les enseignants d'une même école souhaitent faire vivre ce droit, l'école est fermée.

Nous ne pouvons accepter la restriction de ce droit que l'inspecteur d'académie tente de remettre en cause. Le droit syndical des personnels est primordial pour le SNUipp. S'y attaquer, c'est fragiliser un peu plus encore le droit du travail.

Nous vous invitons donc à faire vivre ce droit dans toutes les écoles. Le SNUIPP assurera le soutien de tous les collègues.

Seuls nous sommes vulnérables,
ensemble nous sommes forts.

Edito

Ensemble, pour se donner
les moyens de réussir
l'école !

Pour la réussite de tous les élèves et la lutte contre l'échec scolaire, pour améliorer le fonctionnement de l'école, la formation des enseignants, les pratiques professionnelles, pour repenser les rapports au sein des équipes pédagogiques et éducatives, la place des enfants dans les activités d'enseignement, la contribution des partenaires de l'école, le rôle des parents... bref, pour transformer l'école.

Pour améliorer nos carrières, nos salaires, nos conditions de travail, exiger la transparence, s'opposer à l'arbitraire et l'autoritarisme, faire respecter l'équité dans toutes les opérations du mouvement, les promotions, la notation, etc...

Pour défendre et promouvoir l'Éducation Nationale et l'ensemble des services publics, pour imposer des choix solidaires refusant le chômage, la précarité, la paupérisation des salariés, des retraités et garantissant un haut niveau de protection sociale pour tous.

Exigeons d'autres choix !

Avec le SNUipp et la FSU, faites entendre votre voix ! Cette année est celle du renouvellement de vos délégués. Ce vote détermine pour 3 ans la représentativité des syndicats. Le vote a déjà commencé pour ceux d'entre nous qui votent par correspondance et se terminera le 6 décembre pour ceux dont l'école est section de vote (8 classes et plus).

L'école et ses personnels ont besoin d'un syndicat fort et présent sur tous les fronts.

Pour donner encore plus de force à votre choix, votez et faites voter pour les listes présentées par le SNUipp (au plan départemental et national).

Élections professionnelles

Cher(e) collègue,

Vous allez élire vos délégués du personnel pour les trois ans à venir. Ils siègeront à la commission administrative paritaire départementale face à l'administration. Ils seront là pour vous défendre autant dans les aspects collectifs qu'individuels de votre carrière de fonctionnaire. Leur légitimité sera d'autant plus importante que vous serez nombreuses et nombreux à voter. Ne l'oubliez pas, le droit d'être défendu n'a pas toujours existé. Voter, c'est affirmer que vous tenez à ce droit. Voter, c'est un acte citoyen.

Syndicat majoritaire dans les écoles, le SNUipp présente à vos suffrages une équipe expérimentée, dynamique, en partie renouvelée, (*) représentative de la diversité des milieux d'exercice des enseignants des écoles. Par le passé, elle a montré son efficacité à vous défendre dans le respect de l'équité et à défendre l'École Publique. Cette nouvelle équipe est prête à s'engager avec vous pour l'avenir.

Rassembler, réfléchir, proposer, agir, débattre, négocier, tels sont les objectifs qui nous animent. Nous agissons dans l'intérêt collectif, dans l'intérêt de l'école et de nos élèves.

Les délégués du personnels du SNUipp continueront à défendre les conditions de travail des enseignants, tout en se mobilisant pour la transformation démocratique de l'école. Ils continueront à vous rendre compte de leur mandat avec un souci de transparence permanent.

En votant pour le listes présentées par le SNUipp-FSU, vous voterez pour un syndicalisme efficace, responsable, un syndicalisme de propositions et d'actions au service de tous.

Bernard Hodoul, au nom des candidats du SNUipp 05

(*) Nous tenons à remercier les collègues qui ne se présentent plus à vos suffrages, soit parce qu'ils sont partis en retraite, soit parce qu'ils ont quitté le département, soit parce qu'ils estiment, qu'approchant de la retraite ils ne termineront pas leur mandat. Ainsi, Daniel Callebaut ne sera pas présent sur notre liste bien qu'encore en activité. Sa présence à la CAPD et dans d'autres instances nous a été très précieuse. Nous voulons ici le remercier pour sa compétence, son grand souci de l'équité et sa clairvoyance.

Soyons unis face à l'administration :

Dans la fonction publique, toutes les opérations de gestion doivent être préalablement examinées au sein d'instances paritaires. Dans chacune de ces instances paritaires, les personnels disposent du même nombre de représentants que l'administration. En votant pour le SNUipp, vous contribuerez à renforcer l'unité syndicale face à l'administration qui sait ne parler que d'une seule voix dans toutes les instances.

Face à ce bloc, les conséquences d'un paysage syndical éclaté sont réels. Les personnels ont donc intérêt à peser collectivement et unitairement.

En votant très nombreux pour les délégués du SNUipp à la CAPD et à la CAPN, vous garantirez l'équité et la transparence et empêcherez tous les passes-droits.

Votons SNUipp !

Syndicalisation : « les français soutiennent les syndicats ».

Ce titre du Journal du Dimanche du 2 octobre, en prévision de la grève du 4/10, illustre parfaitement une situation que l'on connaît bien. 57 % des français font totalement ou plutôt confiance aux syndicats pour améliorer leurs conditions de vie. 57 % de confiance pour un taux de syndicalisation très, trop bas.

La question qui nous est posée est de savoir comment réduire ce fossé.

On ne peut incriminer le prix de la cotisation syndicale puisque sur 100 euros, 66 sont remboursés en crédit d'impôts.

Un syndicalisme vivant et actif ne peut être un syndicalisme d'appareil. Il est un syndicalisme de syndiqués, revendicatif, ouvert, divers et offensif.

Depuis sa création, le SNUipp essaie de bâtir cette relation. Nous n'avons pas à rougir de notre bilan.

Nous sommes tous, collectivement, les porte-parle d'une profession qui s'investit dans un service public qui marche.

Si 87 % des français sont satisfaits de leur école c'est, notamment, grâce à notre investissement professionnel et à notre volonté farouche de maintenir l'école hors de tout rapport marchand.

Se syndiquer, c'est prendre la parole dans une société où le politique et le médiatique ne veulent plus nous la donner. C'est simple, efficace et peu onéreux.

Le secrétariat départemental du SNUipp

Votez pour une équipe dynamique, Votez SNUipp

Geoffroy CHEVALIER

Régine AQUIN

Régis PICOD

Christophe MATHIEU

Élections CAPD - CAPN

**Si vous êtes adjoint
ou directeur dans
une école de
7 classes et moins,**

Bernard HODOUL

Catherine DENIS

**Si vous êtes ZIL,
brigade, rééducateur,
maître E, psychologue scolaire,
CPAIEN, secrétaire de CCPE ou CDES,
détaché, MAD, en CLD ou en CLM,
en réadaptation, ou en congé parental...**

Magali MANUEL

Frédérique GRE

Evelyne SENNELIER

Anne BROCHIER

Et aussi :

Christophe Ulmer

Marie-Hélène Farouze

Catherine Lalevée

Aurélie Cheylan

Joël Pruvot

**N'oubliez pas de voter
Par correspondance à
l'inspection académique
avant le 6 décembre
2005.**

Les Services Publics constituent notre bien commun, ne laissons pas des intérêts privés les accaparer.

La défense et le développement des Services Publics c'est l'affaire de toutes et tous !

NOUS, associations, élus, collectifs, syndicats, organisations politiques, qui résistons à la casse des Services Publics, reprenons à notre compte l'appel à manifester lancé par la **FÉDÉRATION NATIONALE des COLLECTIFS de DÉFENSE et de DÉVELOPPEMENT des SERVICES PUBLICS**, pour inviter les citoyen(ne)s, les élu(e)s, les forces associatives, syndicales, politiques, à participer massivement

le SAMEDI 19 NOVEMBRE à PARIS. 13 H 30

de la Place d'Italie vers l'Assemblée Nationale

Stands animation à Sèvres Babylone

à la MANIFESTATION UNITAIRE

à la veille du congrès des Maires de France, de la mise en bourse d'EDF, du retour de la directive Bolkestein au Parlement européen, du projet de l'OMC de généraliser le commerce des services (AGCS)

- ❑ *Les Services Publics sont indispensables à toute société se réclamant de la liberté, de l'égalité, de la laïcité, de la solidarité, et ce pour toute la population.*
- ❑ *Toute notre vie quotidienne est concernée : l'éducation, la recherche, les équipements de la petite enfance, les services à la personne (âgées, handicapées, ...), la santé, l'emploi, poste, communications, transports, énergie, eau, logement ...*

RESISTER à toute privatisation ou démantèlement !

Nous refusons toutes les politiques de mise en concurrence, de déréglementation, de privatisation partielle ou totale, de fausse décentralisation. Ces politiques, menées aux plans européen et international, mises en œuvre depuis des années par les gouvernements français successifs eux-mêmes, ont fragilisé le Secteur Public, réduit sa portée et souvent dégradé la qualité des services rendus. Elles ont favorisé le démantèlement systématique pratiqué actuellement.

La directive Bolkestein et l'AGCS en sont aujourd'hui les symboles les plus criants.

- ❑ *Exigeons l'abrogation des lois et directives qui guident ces politiques libérales française et européenne.*
- ❑ *Exigeons du gouvernement français qu'il retire toutes les mesures de régression des moyens matériels et humains pour l'ensemble des services publics.*
- ❑ *Exigeons qu'il stoppe les procédures de transfert de charges de ladite « décentralisation » qui frappe les collectivités locales à tous les échelons, et dont souffrent les populations.*
- ❑ *La qualité de nos vies et celle de l'avenir de nos enfants sont en jeu ! Refusons qu'elles soient sacrifiées aux intérêts des grands groupes privés.*

RECONQUÉRIR des Services Publics de qualité pour tous et partout !
Pas de développement des Services Pu-

blics sans développement de la démocratie sociale et des droits des citoyens !

❑ *Nous voulons des services publics démocratisés, contrôlés par les usager(e)s, les élus, leurs salariés et organisations syndicales. Ils doivent pouvoir exercer à tous les niveaux un rôle économique et social déterminant. Le seul objectif est le mieux-vivre de tous, la prise en compte des aspirations à la qualité des services, à la transparence des décisions et des tarifs.*

EXIGER une autre politique en France et en Europe !

- ❑ *Nous voulons des services publics qui garantissent, sur l'ensemble du territoire et dans l'égalité, le libre accès de tous aux droits fondamentaux et permettent la satisfaction des besoins sociaux essentiels.*
- ❑ *Ces droits ne sont pas des marchandises et ne doivent pas relever d'une logique de rentabilité financière et de profits.*
- ❑ *Exigeons en France, comme en Europe, une autre politique qui élargisse le rôle et les missions des services publics, leur consacre davantage de moyens par une juste répartition des richesses produites et démocratise leur fonctionnement.*

La convergence de nos luttes,
c'est notre force.

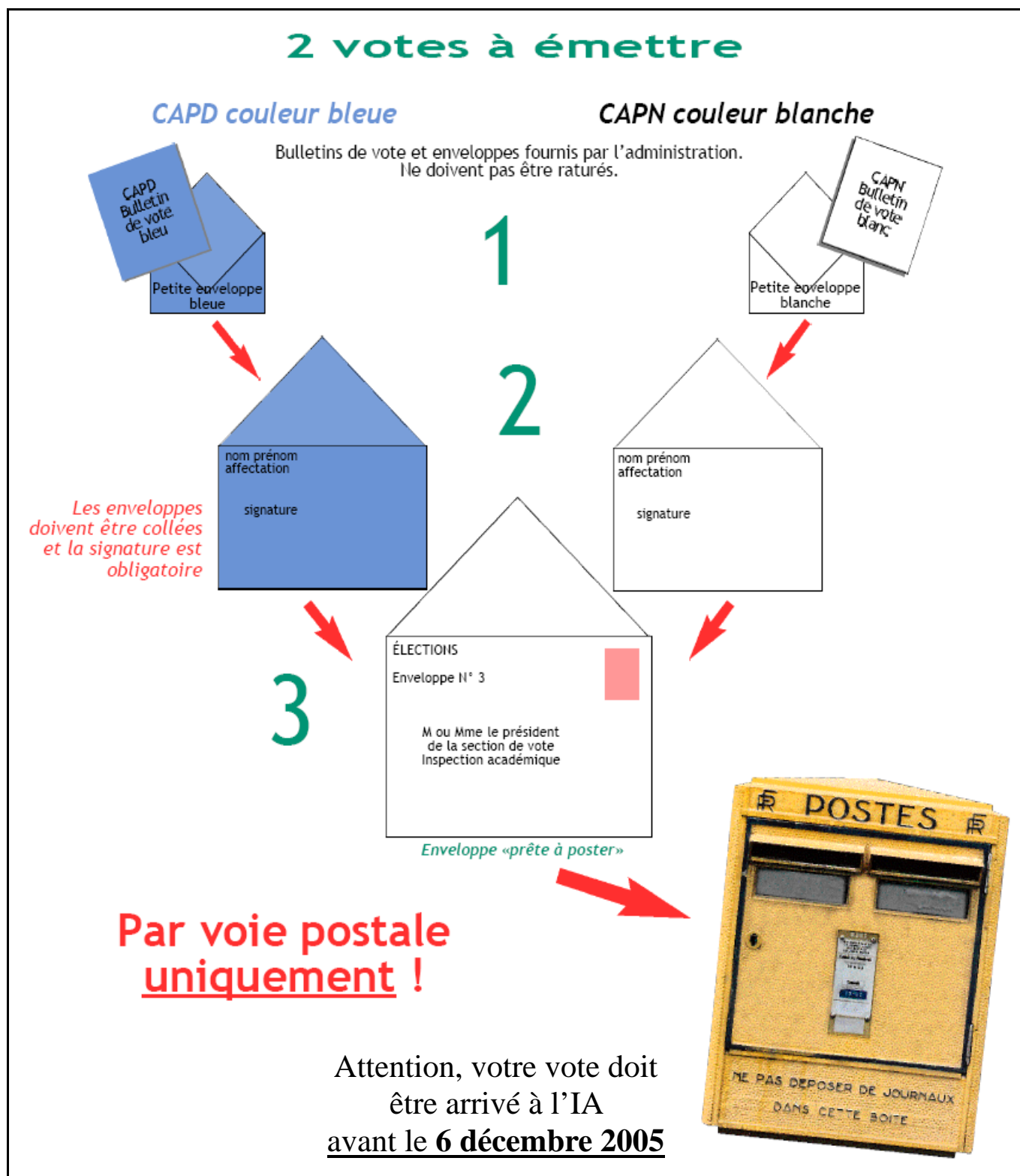
Tous ensemble, nous pouvons et nous
devons gagner !

la « CONVERGENCE POUR LA DÉFENSE ET LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS »

et Confédération CGT (et dans ce cadre, notamment la CGT Mine Energie, UD CGT Paris, UGFF CGT, SNPTTE, SNT CGT, CGT cheminot, CGT santé sociaux, CGT Finance...), FSU (dont SYGMA FSU, SNES, SNUIPP...), Union syndicale Solidaires (dont Solidaires Paris, SUD éducation, SUD rail, SUD PTT, SUD Santé Sociaux,...), Union Syndicale de la Psychiatrie, AC, Action consommation, AITEC, ANCR, Alternative citoyenne IDF, ATTAC, association "Le cercle gaulliste international, Bien Public à l'échelle Mondiale(BPM), Collectif du 29 mai, Collectif « la santé n'est pas une marchandise », Comité Valmy, CNGR, Emancipation, Fondation Copernic, LDH, Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP), Réseau collectivités « hors AGCS », Survie, Sauvons La Recherche (SLR), conseil général 93, majorité du conseil général 23 (PS, PC, Divers gauche), UFAL, Union Nationale Retraités Personnes Agées, Le cactus/la gauche, Les Alternatifs, LCR, MARS, MRC, PRS, Parti Socialiste, PCF, PCOF, les Verts, Convention européenne de Liège pour les services publics, collectif service public Haute Corse.....

Élections professionnelles

Je vote obligatoirement par voie postale à l'Inspection académique, dès réception du matériel, si je suis :
- dans une école de moins de 8 classes, - titulaire remplaçant (brigade ou Zil), - en CLM, CLD, congé parental, congé formation, congé mobilité, congé administratif, détaché, MAD, - en stage long (CAPSAIS), - en réemploi ou réadaptation, - conseiller(e) pédagogique départemental(e) ou de circonscription, - en RA-SED, - en IME, IMP, IMPro, - en poste à l'IUFM, au CDDP, - en SEGPA ou exerce en collège.



N'attendez pas, syndiquez-vous !

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp 05. Droit d'accès en vous adressant à la section.